

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	4 (1928-1929)
Heft:	22
Artikel:	Les tâches de l'armée
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-711762

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Der Schweizer Unteroffizier

OFFIZIELLE MITTEILUNGEN
DES SCHWEIZERISCHEN UNTEROFFIZIERS-VERBANDES
COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ASSOCIATION
SUISSE DE SOUS-OFFICIERS

Le Sous-Officier Suisse

Abonnements-Bestellungen
und Inserate sind an die
Administration des „S.-S.“
Postfach Zürich 13-Oberstrass
zu richten.

Redaktion „Schweizer Unteroffizier“: E. Möckli, Adj. U.-Off., Postfach Bahnhof Zürich
Redacteur de langue française: 1er Lieut. Dunand, Escalade 8, Genève
Administration Verlag u. Inseratenabteilung: Bolleystrasse 30 in Zürich 6

Les tâches de l'armée.

P. S. M. — Les critiques injustifiées adressées à notre armée ont engagé, ces derniers mois, diverses personnalités du monde militaire à répondre comme il convenait aux provocations des extrémistes.

Dans deux conférences, qui viennent d'être prononcées devant les Sociétés d'officiers de Berne et de Zurich. M. le conseiller fédéral Scheurer, avec ce clair bon sens qu'on lui connaît, a dit les raisons impérieuses qui font que nous devons avoir une armée, tout en faisant bonne justice des reproches incessants de ses adversaires.

L'organisation et le maintien d'une armée capable a été, de tout temps, une tâche fort difficile, a dit en débutant l'honorable conférencier, et cependant celle-ci est encore deux fois plus grande actuellement. D'où cela vient-il ? C'est que nous sommes un petit pays, entouré de grands Etats, en face desquels notre force armée n'apparaîtra toujours que modeste et, en outre, que les notions valables sur lesquelles on s'appuie sont contestées de plus par certains clans politiques et que des adversaires de notre armée nationale se sont élevés de toutes part. On sait ce que vont répétant les défaitistes : l'armée ne sert à rien attendu que nous ne sommes pas en état de nous défendre; elle est devenue inutile puisque la Société des Nations a vu le jour : après toutes les horreurs de la guerre, l'armée n'est qu'une institution immorale qu'il faut s'empresser de supprimer, déclarent solennellement d'autres adversaires ! On conviendra, avec tout cela, que la tâche pourrait apparaître lourde pour ceux qui endosseront de grandes responsabilités devant le pays, comme pour ceux qui appartiennent à l'armée et pour le simple citoyen conscient si tous n'étaient pas animés du meilleur esprit patriotique.

Le moyen de répondre aux critiques lancées de façon souvent fort légère, est de rappeler que l'armée a une base solide édifiée au cours des temps, créée par les nécessités auxquelles nous devons faire face ; bon nombre des éléments qui président à sa constitution sont immuable (configuration de sol) et sont restés les mêmes, d'autres sont modifiés par les circonstances et par notre politique extérieure. Cette dernière a pour appui la ferme volonté de maintenir notre indépendance et celle d'observer la neutralité ; nous n'avons aucun intérêt, même quelconque, de nous immiscer dans les affaires de la grande politique et nous demandons qu'on nous laisse poursuivre notre labeur en paix. Respectueux du droit à l'intérieur du pays, nous tenons aussi à ce que, dans les relations avec le peuple, il soit mis au premier plan, et de là découle tout naturellement l'obligation d'avoir une force armée permettant de faire respecter le droit et d'assurer notre neutralité.

Si la politique extérieure nécessite la présence de l'armée, la politique intérieure ne joue pas moins un rôle en ce sens que la Constitution prévoit l'obligation de servir pour tous et, sous ce rapport, c'est un des liens le plus fort unissant le peuple suisse ; le fait est si connu qu'il est à peine besoin d'insister sur le rôle joué par cette institution et aucun pays n'a besoin comme le nôtre, d'une armée pour faire face à des particularités aussi diverses.

L'exemple encore récent de l'occupation des frontières a fait voir tout ce qu'on peut attendre d'elle, même lorsque des divergences s'élèvent entre citoyens, comme ce fut le cas.

Et du reste, ce qui concerne l'armée est légal, et n'oublions pas que l'art. 2 de la Constitution lui enjoint, comme tâche principale, celle de défendre notre indépendance, que l'article 18 prévoit que tout Suisse est astreint au service militaire et qu'enfin (art. 49), nul ne peut, pour cause d'opinion religieuse, s'affranchir de l'accomplissement d'un devoir civique, ce sont là des prescriptions qui sont à la base même de notre défense nationale. Et si elles y sont, c'est que notre peuple, par expérience, l'a voulu ainsi. Qu'on le veuille ou non, les dispositions prises ont force légale, et il est prescrit de leur obéir, aussi les critiques souvent lancées à tort et à travers contre nos autorités sont-elles parfois assez puériles. C'est ainsi qu'on leur a fait un grief de la ré-introduction des cours de landwehr, alors qu'elles ne font qu'appliquer une loi dûment approuvée. De nombreux exemples pourraient montrer à quel point les critiques sont mal fondées; l'activité des autorités fédérales est liée à l'observation des lois comme celle du simple soldat.

En ce qui concerne le point de vue purement militaire, nous avons préféré le système des milices à celui de l'armée permanente; il n'en reste pas moins, pour cela, qu'elles sont astreintes à une série de tâches de la plus haute importance attendu que nous avons un énorme déploiement de frontière et que notre pays est situé au milieu de l'Europe ; la première conséquence est que nous devons être constamment prêts, obligation que nombre d'autres pays ne ressentent pas au même degré. Nous n'attaquerons personne, mais nous nous défendrons et pour cela, faut-il disposer de moyens suffisants aussi restreints soient-ils. Et dans ce domaine, il faut aussi se rendre compte que la préparation militaire ne se fait pas en un jour, mais qu'il faut prévoir d'année en année ce qui doit être fait, amélioré, et c'est l'occasion toujours renouvelée d'attaques soigneusement dirigées contre le budget militaire !

S'il est question ici de dépenses militaires, c'est que les adversaires de l'armée ne la voient plus que par ce bout-là et qu'ils ne savent plus en parler que pour faire miroiter des économies illusoires allant à l'encontre

d'une sécurité dont la perte serait grave. La question d'argent n'est pas la principale, mais bien celle de l'esprit qui doit régner dans le pays au sujet de l'armée : l'esprit de sacrifice pour la patrie doit passer avant la question de gros sous si l'on veut maintenir la défense nationale au niveau où elle doit être.

On a vu les bases légales sur lesquelles repose notre armée, la mission élevée qu'elle accomplit et le long travail de préparation qu'elle exige. Travail coûteux, il est vrai, mais d'une nécessité absolue. Qu'en est-il donc des dépenses militaires ? C'est à cette question que M. le conseiller fédéral Scheurer a répondu en terminant son exposé aussi riche en aperçus que documenté.

Dans l'année où la guerre éclata, les dépenses militaires étaient estimées à 41 millions de francs et actuellement le budget les fixe à 86 millions. D'où provient cet accroissement ? Il faut relever tout d'abord qu'il a fallu ramener dans son rang une année d'écoles de recrues — retardée depuis la guerre — ce qui provoqua une surcharge de dépenses passagère, puis ensuite que la cause principale est dans le renchérissement général qui certes, n'épargne pas le domaine militaire. Certaines dépenses sont restées les mêmes, d'autres ont diminué, mais la plupart ont doublé ou même triplé, ce qui n'empêche pas de constater que le budget militaire est relativement dans une meilleure posture qu'avant-guerre, attendu que cette augmentation des dépenses n'a nullement empêché la Confédération de contribuer aux œuvres d'utilité publique dans des proportions beaucoup plus grandes que jadis. Si les dépenses ont augmenté (n'oublions pas que le franc a perdu la moitié de sa valeur) cependant notre pays n'arme pas davantage et l'armée reste dans les cadres qui lui furent fixés; dans ce domaine, notre pays n'a pas à craindre la comparaison avec ce qui se fait dans les autres !

Grâce à une propagande insidieuse, l'idée s'est répandue dans certains milieux qu'on pourrait faire beaucoup d'économies, mais dès qu'on examine la chose de près, on ne tarde pas à s'apercevoir combien c'est difficile. Les dépenses militaires dépendent de trois éléments essentiels. Tout d'abord, du nombre des recrues, donc de l'effectif de notre armée ; plus il y a de recrues et plus aussi les dépenses augmentent, et il faut remarquer, ici, que le nombre des recrues est en relation directe avec l'obligation de servir inscrit dans la Constitution. Ensuite, la durée des écoles entre en jeu; elle a été fixée à un moment où les circonstances étaient infinitement plus favorables que maintenant et l'on ne peut y apporter aucune modification. Enfin, le troisième élément à considérer, c'est l'armement de nos unités ; si nous ne pouvons pas suivre les pays étrangers, dans ce domaine, il faut cependant que nos soldats soient pourvus d'un matériel utilisable. Les économies qui peuvent être faites sont dans le soin que doit apporter chacun dans l'utilisation de ce matériel. Si une administration attentive peut faire beaucoup, dans le sens de l'économie, encore faut-il que ceux qui endossoient une responsabilité quelconque sachent s'en tenir fermement aux prescriptions tout en se donnant la peine de discerner entre l'essentiel et ce qui ne l'est pas.

Hélas, l'observation des prescriptions n'est pas tout, pas plus que l'esprit d'économie ! Il faut que l'armée puisse compter sur la fidélité au devoir et sur l'esprit de sacrifice de chaque soldat comme du peuple tout entier : où sera cette compréhension, là sera la vraie discipline. Un peuple qui a la ferme volonté de ne pas renoncer à son indépendance sait que pour défendre celle-ci, il faut

avoir non seulement la volonté de le faire, mais aussi le moyen à sa disposition : il gît dans la conviction que chaque citoyen peut être soldat et que c'est un honneur de remplir ses devoirs militaires.

Les devoirs du citoyen-soldat ne s'arrêtent pas là, surtout en un temps où se dessine tout un mouvement de plus en plus agressif chez les adversaires de l'armée, mouvement qu'il faut combattre ; ces adversaires sont divers, et si leur point de départ présente des analogies, par contre leur but est fort différent. Si les uns s'abandonnent au charme d'une réverie pacifique, les autres, beaucoup plus nombreux et plus ardents, s'acharnant contre nos institutions militaires, mais rien ne fait prévoir, et pour cause, qu'ils renonceront à une force armée dans l'Etat futur ! Sa plus grande contre-vérité que ces gens mal intentionnés propagent avec insistance est celle qui consiste à faire croire que l'occupation des frontières, pendant la guerre, n'a eu aucune importance. Et pourtant les résultats sont présents : si notre pays n'avait pas pris soin d'assurer sa protection, nos voisins se seraient empressés de jouer ce rôle, et chacun comprend quelles auraient été les conséquences ! La simple occupation de nos frontières, moyen tout pacifique, a épargné à notre peuple les horreurs de la guerre et à ceux y compris, qui aujourd'hui ne veulent que du mal à l'armée.

Tous ceux qui se sont occupés sérieusement du désarmement considèrent que l'état actuel de notre organisation militaire représente un but digne d'être atteint par d'autres, et l'on a même vu que notre programme militaire a retenu l'attention bienveillante de l'Internationale socialiste de Bruxelles. Or, quels sont ceux qui, dans cette conférence, ont été seuls à faire opposition à ce programme ? Ce sont les camarades-sociaux suisses. Sans crainte, la Suisse peut affirmer qu'elle a opéré son désarmement et que, sous ce rapport, notre situation est claire devant la Société des Nations.

L'armée exige beaucoup des siens, sous forme de sacrifice, de temps, d'argent, de forces, d'obéissance et de soumission, c'est vrai, mais elle ne demande pas seulement, elle rend à profusion à l'homme de bonne volonté ; mais voilà, c'est en une monnaie autre que celle qui a cours aujourd'hui. Le vrai soldat doit être un idéaliste dans l'acte, et l'on sait que, dans tous les temps, l'acte a eu plus de prix qu'une belle parole : c'est sur cette base que doit reposer l'armée. Ancrée sur ce fondement solide, notre défense nationale pourra toujours fournir ce que le pays est en droit d'exiger d'elle.

Billet du jour.

Il y a quelques semaines un nombreux public assistait à Genève dans le cadre admirable du Quai Wilson à l'arrivée du Championnat cycliste militaire romand ! Ce fut une très belle manifestation patriotique et sportive qui remporta un brillant succès puisqu'elle groupa nos plus fines pédales autour du drapeau suisse !

Comme il fallait s'y attendre, cet événement ne passa pas inaperçu de nos excellents amis les anarchistes pour qui tout est prétexte à démolition. Je cite textuellement un article paru cinq jours avant la course.

Les dessous d'une entreprise chauviniste.

C'est avec un fusil que les participants du gala « militaro-sportif » prendront part au Championnat romand des cyclistes militaires. Ce bagage peu intéressant et détesté par la majorité des cyclos en service commandé, pourquoi est-il imposé dans un championnat ?